Les échos

De Ver Sur Launette – Loisy

N°20 : Janvier 2019

SOMMAIRE

- *Editorial* P 1
- *Etat civil* P 2
- *Agenda* P 2
- *Comptes rendus du Conseil Municipal* P 3
- *Histoire et patrimoine* P5
- *P.L.U* P5
- *Environnement* P6
- *Ecole* P 8
- *Nos aînés/CCAS* P 9
- *Culture* P10
- *Festivités* P 11
- *Associations* P 14
- *Informations diverses / actualités* P 15
- *Jeux* P 16

Editorial

Vœux 2019

Mesdames, Messieurs,

L'année 2018 se termine dans tous ses contrastes, où l'espoir des gagnants et le désespoir des perdants ont défilé au même endroit, qui symboliquement représente notre pays, à savoir l'avenue des Champs Elysées à PARIS.

En juillet, le ballon rond descendait cette avenue. Les Bleus, avec en main la coupe du monde de football, donnaient un espoir de vainqueurs à des milliers de français venus les remercier de cette victoire.

En novembre, c'est un Gilet jaune qui défilait. Porté par une catégorie sociale bien connue, n'étant pas assez pauvre pour avoir des aides et ne gagnant pas assez bien leur vie pour vivre correctement, mais assez pour payer des impôts.

Un cahier de doléances a été ouvert en mairie pour les habitants qui souhaiteraient apporter leur pierre à l'édifice qui sera peut-être reconstruit ou modifié, à savoir le pacte républicain.

Notre société évolue de plus en plus vers le moi, moi et moi. Sans compter l'urgence climatique, qui pour certain, n'existe pas malgré les catastrophes climatiques de plus en plus fréquentes qui arrivent même sur notre commune.

L'avenir n'est pas noir mais il demande plus de solidarité humaine et chacun d'entre nous doit participer à hauteur de ses facultés financières au budget de notre Nation, pour un retour équitable pour chacun d'entre nous et sans abus.

N'oublions pas non plus le spot publicitaire des années 1990 « NOS EMPLETTES SONT NOS EMPLOIS »

Aujourd'hui, quand nous achetons un produit via les GAFA (Géants du Web), les bénéfices échappent en grande partie à l'impôt national et de plus, comme il est fabriqué le plus souvent en Chine, on paye la retraite du Chinois au lieu de notre propre retraite.

Le Président de la République a pris des décisions financières pour répondre aux attentes des Gilets jaunes qui semblent insuffisantes pour certains.

D'autres demandent le RIC (Référendum d'Initiative Citoyenne), qui sur le papier est très séduisant, mais les Français répondront-ils à la vraie question qui leur est posée ?!

Soyons optimistes, les Suisses le pratiquent régulièrement, les Français devraient pouvoir se mettre aussi à faire de la politique autrement que d'élire des Louis XIV un jour et vouloir le détrôner 18 mois plus tard.

Nous pouvons espérer que l'année 2019 trouvera une solution pour apaiser les esprits.

Sur le plan communal, cette année 2019 verra le commencement des travaux de la nouvelle mairie par la démolition des constructions actuelles. Afin d'assurer une stabilité du sol pour la future construction, un délai minimum de six mois sera nécessaire pour poser la 1ère pierre. Nous espérons pendant ce temps que le Conseil Départemental nous accordera l'aide financière attendue pour que ce projet voie le jour.

L'année 2019 est également une année de recensement de la population sur notre commune. Ce travail a été confié à Mmes NACCI et SOYER. Vous pourrez répondre au questionnaire par papier ou directement sur le site de l'INSEE via internet.

Réservez-leur le meilleur accueil.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année 2019.

Yves CHERON

Horaires d'ouverture de la Mairie au public :

- Lundi : 14 H – 18 H
- Mardi 14 H – 18 H
- Mercredi 10 H – 12 H
- Jeudi : Fermé
- Vendredi : 14 H – 18 H

- 1er samedi du mois : 9 H 30 – 12 H
(Reporté au samedi suivant si jour férié)

Vous pouvez également contacter le secrétariat au 03 44 54 01 69 **UNIQUEMENT durant ces horaires**.

ENQUETE SUR LA CADRE DE VIE ET LA SECURITE

L'Institut National de la Statistique et des études économiques (INSEE), en partenariat avec l'Observatoire National de la Délinquance et des Réponses Pénales (Ondrp), réalise du 1er février au 15 avril 2019, une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.
Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité. Par ailleurs, elle vise à connaitre les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victime.
Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Une enquêtrice de l'INSEE, Madame CASTELLETTI, chargée de les interroger prendra contact avec certain d'entre vous. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant.
Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

ETAT CIVIL

Naissances :

- Adhel BELGUENDOUZ le 20/09/2018
- Anastasia VUKADINOVIC le 22/09/2018
- Maolan FREDEGUE le 29/09/2018

Toutes nos félicitations aux parents.

Mariages :

- Magalie HENNEQUIN et Arnaud BERNARD le 13/10/2018

Toutes nos félicitations aux mariés.

A VENIR …

- **Dimanche 27 janvier :** Première rencontre historique de Ver,
- **Vendredi 08 février :** Soirée Jeux de société animée par Guillaume
- **Samedi 02 mars :** Sortie Spéléo / Découverte du monde souterrain de notre région,
- **Samedi 23 mars :** Opération « Hauts-de-France Propres, ensemble nettoyons notre région ».

Compte rendu du Conseil Municipal

Mardi 11 septembre 2018

1. Attribution de compensation suite à la prise en charge par la CCPV de la GEMAPI

M. le maire présente la délibération du 21 juin 2018 de la CCPV concernant l'attribution de compensation définitive aux communes liée à la prise de compétence GEMAPI et des remarques de la cour des comptes régionale.

Approuvé à l'unanimité.

2. Convention de mandat avec la CCPV pour une délimitation du zonage d'assainissement pluvial :

Il est obligatoire de disposer d'un zonage d'assainissement en eau pluviale pour adopter le PLU et propose aux membres du conseil municipal de mutualiser avec la CCPV le coût de ce document, ainsi que l'enquête publique du P.L.U et les eaux pluviales.

Pour cela, le conseil municipal doit autoriser monsieur le Maire à signer la convention de mandat proposée par la CCPV.

Autorisation à la majorité de la signature de la convention.

3. Acceptation du devis de réparation de voirie

Suite à la convention avec la CCPV pour l'achat groupé de services ou travaux, il a été reçu un devis pour des travaux de voirie sur la commune.

Acceptation du devis présenté.

4. Nomination des représentants au SISN.

Il est nécessaire de procéder à la désignation d'un nouveau délégué pour la représentation au Syndicat Interdépartemental du SAGE de la Nonette. Après appel à candidature :

Monsieur Yves CHERON se propose pour le poste de titulaire.

Monsieur Philippe COLIN se propose pour le poste de suppléant (confirmation de poste).

5. Questions diverses

- M. le Maire informe le conseil que la dernière réunion des études de la future mairie (phase projet) a eu lieu le 07/09/2018.

Il a été décidé, afin d'avancer le projet, de procéder à la démolition puis à la construction en deux phases séparés.

- Un point est fait sur les inondations de juin dernier. Il a été, comme convenu, distribué un courrier aux maisons pouvant être touchées. Six pavillons ont été touchés à des degrés variables.

Chacun doit réfléchir à la question de demander l'état de catastrophe naturelle afin de prendre une décision ultérieurement.

- La réunion avec l'Agence de l'eau, le syndicat de Lagny et la CCPV pour le raccordement de Ver à la station des eaux usées de Lagny Le Sec a eu lieu.

Il est en attente de leur décision qu'il espère rapide, qu'elle soit positive ou négative, afin d'avancer très rapidement sur le dossier.

Mardi 23 octobre 2018

1. Retrait SIVOM de Nanteuil-Le-Haudouin

Le Conseil Syndical a accepté le principe de sortie du SIVOM des communes qui n'adhèrent pas à la vocation garderie itinérante.

Il a été acté que les communes sortantes bénéficieront du remboursement de leur quote-part d'excédent suivant la même règle de répartition que celle adoptée à l'occasion de la répartition du produit de la vente de la caserne des pompiers en 2000, à savoir pour la commune de VER SUR LAUNETTE un montant d'environ 2 400 €uros.

Il est demandé au conseil municipal de délibérer en vue de demander le retrait de notre commune au SIVOM.

Approuvé à l'unanimité.

2. **Adhésion au groupement de commande de la CCPV**

Il est proposé de signer la convention avec la CCPV pour la constitution d'un groupement de commandes permanent entre la CCPV et les communes membres pour :

- Travaux d'entretien de la voirie et services associés
- Travaux et services d'entretien des espaces-verts
- Contrôle et maintenance périodique des équipements

Approuvé à l'unanimité.

M. le Maire propose ensuite de faire appel aux services de groupement de commandes pour les prestations suivants :

- BALAYAGE 1 fois par trimestre pour l'année 2019
- Réparation de voirie de 2 rues à Loisy et rue de la Garenne.

Approuvé à l'unanimité.

3. **Décision modificative au budget communal**

- + 2 000 €uros au compte 2152 (Trottoir de l'école),
- + 2 000 €uros au compte 21534 (Enfouissement EDF « Rabelais »),
- - 5 000 €uros au compte 21316 (Cimetière),
- + 700 €uros au compte 2051 (Logiciel de dématérialisation),
- + 1 300 €uros au compte 2183 (Ordinateur et sauvegarde).

Adoptées à la majorité.

4. **Entretien de la rivière**

Trois devis pour des travaux de dégagement de 26 peupliers tombés dans la rivière au niveau du marais communal sont présentés.
Le devis de la société N.S.R pour un montant de 5 400€ TTC **est adopté à l'unanimité.**

5. **Création de postes pour le recensement INSEE**

Le recensement de la population devant s'effectuer en janvier 2019 sur notre commune, il est nécessaire d'ouvrir deux postes d'agents recenseurs pour réaliser du porte à porte.
L'INSEE participe au financement de ces postes.

Approuvé à l'unanimité.

6. **Demande de reconnaissance en catastrophe naturelle**

Il est sollicité de prendre une décision sur une demande en reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle suite au phénomène météorologique du 06 juin 2018 ayant engendré des inondations dans six pavillons rue du Vieux Moulin.

M. le maire répond aux différentes interrogations des conseillers et indique qu'il est nécessaire dans un futur proche de prendre des mesures de protection en amont des maisons pour éviter que ce type de catastrophe se réitère. Il faudra notamment appliquer les mesures prévues par la SAGE dans le cadre des études de ruissellements faites et en cours de réalisation.

A la majorité, la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle est demandée.

7. **DIVERS**

- **EPFLO (Etablissement Public Foncier Local de l'Oise), Motion de soutien**

Suite à la création de la grande région, l'Etat envisage d'étendre à l'ensemble des Hauts de France le périmètre de l'établissement public foncier d'Etat, l'EPF Nord-Pas-de Calais.
Or il se trouve que les territoires de l'Oise et du Sud de l'Aisne disposent déjà d'un outil foncier, l'Etablissement Public Foncier Local des Territoires Oise et Aisne.
Peuvent y adhérer volontairement les EPCI qui disposent de la compétence Programme Local de l'Habitat, ou les communes qui n'appartiennent pas à de tels EPCI.
Dans ce contexte, le projet d'extension de l'EPF d'Etat et donc de superposition de son périmètre avec tout ou partie de celui de l'EPFLO apparaît totalement contre productif, et n'apporterait aucun avantage à nos territoires en termes de capacité d'intervention ou de réalisations opérationnelles.
De plus, les territoires qui ne sont pas actuellement adhérents de l'EPFLO, comme notre commune, seront également soumis à la TSE induite par l'EPF d'Etat.

Adopté à la majorité.

a. - Devis Eglise

La société Léon NOËL a transmis un devis modifié dans le cadre des recherches à effectuer pour l'église pour connaître la cause de l'affaissement des voûtes.
Le devis a été séparé en deux parties, une tranche ferme et une tranche optionnelle au vu des résultats de la 1ère tranche.
Le premier devis s'élève à 13 749 € HT (1ere tranche de recherche)
Le second devis s'élève à 4 015€ HT (2ème tranche de travaux)

Adopté à la majorité.

- **Tribunal administratif**

La commune est mise au tribunal administratif pour un permis de construire refusé.

- **Ramassage des déchets ménagers**

Un conseiller soulève le problème récurent des poubelles encombrant les trottoirs et non rentrées.
M. le maire est conscient des désagréments dus a une minorité de personnes et que si on veut que cela cesse, il faudra envisager de faire un arrêté municipal afin de verbaliser les contrevenants.

- **Caisse l'Allocation Familiale**

La CAF finance le fonctionnement les activités liées à l'enfance au travers du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ). Il propose au conseil municipal de signer un nouveau contrat avec la CAF pour une période de 4 ans.
Le conseil municipal autorise le maire à signer le Contrat Enfance et Jeunesse avec la CAF de l'Oise qui prendra effet le 01/01/2018 au 31/12/2021

Adoptée à la majorité.

Retrouvez l'intégralité des comptes rendus des séances sur le site internet de la commune
http://www.versurlaunette.fr/mon-village/comptes-rendus-conseils-municipaux/

HISTOIRE ET PATRIMOINE

P.L.U : Réunion publique du 18 octobre 2018

La réunion publique de présentation du diagnostic et du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a eu lieu le jeudi 18 octobre à la salle polyvalente. Réunion qui a réuni près de 40 personnes. Pour introduire cette soirée très attendue, M. le maire a rappelé en quoi consistait cette première réunion publique.

De nombreuses questions ont été posées par les habitants sur la revitalisation du village, les problèmes de stationnement, les densités de construction...

Autant de questions qui ont permis aux élus d'éclairer les habitants sur la législation en vigueur et les caractéristiques principales du nouveau document d'urbanisme de la commune.

Le Maire

Environnement - Travaux

Plantation cimetière

Comme annoncé dans le journal « LES ECHOS » d'octobre, la commune ne pouvant plus utiliser de pesticide dans le cimetière, nous devons trouver des solutions alternatives.

Des arbustes et plantes tels que Cotinus, Hibiscus, Spirée, Dianthus, Bruyère, Sedum, Euphorbe…ont été plantés au mois d'octobre dans une partie du cimetière afin de végétaliser les lieux.

Nous attendons maintenant le printemps-été 2019 pour commencer à voir de nouvelles couleurs jaillir dans les allées du cimetière. Nous pourrons ainsi prendre la décision de continuer les plantations dans le reste du lieu ou trouver d'autres solutions.

Notre cimetière redevient végétalisé. Grâce à cette amélioration de l'environnement, on observera peut-être plus de biodiversité créée par le végétal et notre cimetière aura un esprit plus doux qu'une ambiance minérale.

De plus, on estime aussi que le respect du défunt est amélioré en ne pulvérisant plus de produits chimiques à proximité des tombes.

Betty COËLLE

Poursuite du programme de rénovation de l'éclairage public

Engagée dans un programme de rénovation de son éclairage public, la commune a fait appel au Syndicat d'Énergie (SE60) qui assure la réalisation les travaux de modernisation de l'éclairage public pour le compte de notre commune.

Après la rénovation de l'éclairage de rues en 2016 et 2017, la municipalité a sollicité à nouveau le SE60 qui vient de poursuivre la rénovation l'éclairage public des rues Hubert Vaillant, des Forges, une partie du Chemin du Jeu d'Arc et ruelle du Père Eustache. Les anciens luminaires ont été remplacés par des appareils à LEDS de dernière génération. Ce dispositif permet de réaliser des économies d'énergie, de limiter les nuisances lumineuses nocturnes, dans le respect de l'environnement tout en apportant sécurité et confort aux habitants.

Betty COËLLE

Tempête Eleanor : Réparation du clocher

Le clocher du village a été endommagé suite aux dernières intempéries, la tempête Eleanor, il y a un an.

Fin octobre, la réparation de la toiture du clocher a été réalisée par une société spécialisée.

Une grue de plus de 40 m était à l'œuvre au chevet du clocher de l'église.

Betty COËLLE

Avancement projet mairie

Comme à chaque parution, nous vous faisons un état d'avancement du projet de la nouvelle mairie.

Les appels d'offres vont être lancés très prochainement. La démolition du Rabelais devrait intervenir dans le courant du premier trimestre 2019.

Le conseil municipal a tenté de faire quelques changements visuels sur le projet de la mairie afin de rendre plus moderne et attrayante la façade. Cette demande a été une nouvelle fois refusée par l'architecte des bâtiments de France. Le projet ci-dessous ne devrait donc plus changer.

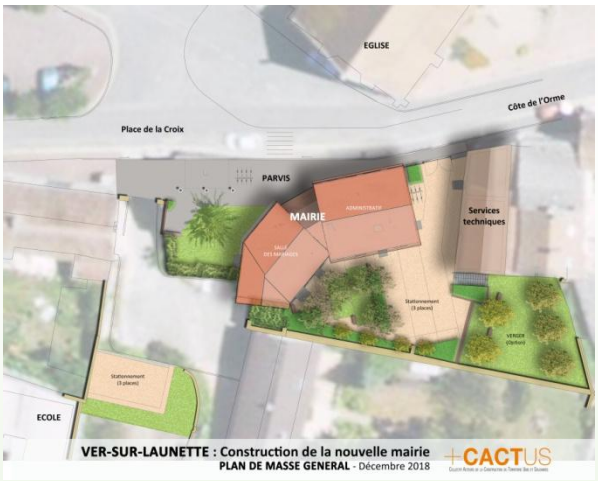

Réunion de travail du 06 décembre 2018

Betty COËLLE

EuroVélo 3 traverse notre village

L'EuroVélo 3 est une véloroute européenne reliant Trondheim en Norvège à Saint Jacques de Compostelle en Espagne sur plus de 5 000 KM.

Appelée « la Scandibérique » en France, L'EuroVélo 3 traverse le pays du nord-est au sud-ouest sur plus de 1 700 Km et propose le plus long itinéraire cyclable français. Cheminant entre plaines et collines, villes historiques et espaces verts, la Scandibérique offre la possibilité d'explorer, à travers 20 départements et 6 régions, de nombreux terroirs, patrimoines et sites remarquables français

Cet itinéraire passe au cœur de notre village. Vous avez peut-être déjà observé la pose récente de panneaux sur nos routes communales.

Dans notre département, une portion de 91 km se trouve entre Appilly et Ver-sur-Launette. Cette Véloroute et Voie Verte représente une occasion de faire une balade à vélo sur les berges de l'Oise et dans les majestueux massifs forestier de Compiègne, Halatte et Ermenonville.

Etape SENLIS – VER SUR LAUNETTE **16,5 KM – 1H30** : Entre la cité médiévale de Senlis et la limite de l'Île-de-France, le parcours est situé en forêt. Aucune traversée de village entre les deux extrémités du parcours : dépaysement garanti car, avec ces grands pins et ces affleurements sableux, on pourrait se croire… dans les Landes.

Ecole

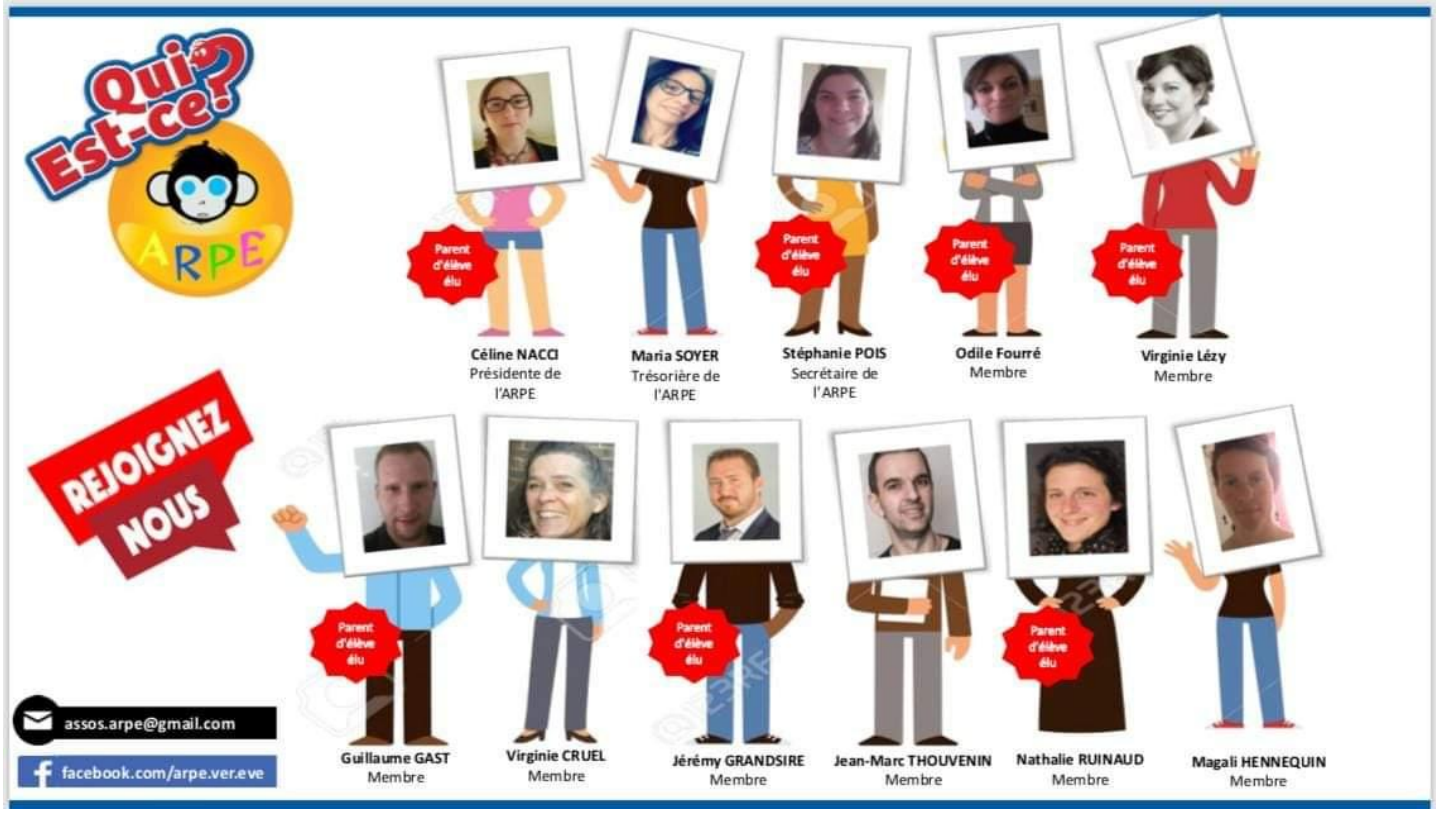

Association des Parents d'élèves – L' ARPE

La magie de Noël à l'école

La municipalité et l'association VER LOISY'R invitaient les enfants de Ver du RPI à un spectacle de Noël le vendredi 21 décembre dernier.

Le spectacle commence très mal, Guibou l'apprenti-magicien rate tous ses tours.

Une seule solution, aller retrouver Merlin, le roi des magiciens, au pays des neiges.

Guibou y rencontre une ourse qui semble faire un curieux transfert d'identité: elle prétend être une charmante jeune apprentie-magicienne qui s'est malencontreusement trompée quelque part dans sa formule magique.

Trouver Merlin devient urgent !...

Après le spectacle « l'ours et le magicien », un mystérieux personnage à barbe blanche et redingote rouge est venu leur rendre visite afin de distribuer des chocolats aux écoliers qui ont bien travaillé !

Sortie scolaire au musée de la grande guerre

Les élèves de la classe de M. VALLEE, CM1 et CM2 se sont rendus au musée de la grande guerre à Meaux le jeudi 04 octobre.

Cette sortie s'est déroulée en 2 temps :

La première partie de la journée, les enfants ont eu une visite guidée thématique qui proposait une première approche de la Grande Guerre (lieux, uniformes, équipements, vie des soldats dans les tranchées, soutien des civils, blessures de guerre).

Puis, après un pique-nique au soleil, les enfants ont participé à un atelier pédagogique, durant 2 heures, qui avait pour objectif de réinvestir les contenus de la visite en développant des compétences artistiques et rédactionnelles sur le thème « histoire de photos ». Chaque groupe devait analyser plusieurs photographies puis les retravailler, recadrer et leur donner une nouvelle légende.

Nos aînés / C.C.A.S

En ce début 2019, au nom du CCAS, je vous présente tous mes meilleurs vœux.
Je tiens aussi à remercier Madame CARDINAL et Monsieur COËLLE qui donnent beaucoup de leur temps pour assurer les rendez vous bimensuels à la salle polyvalente où vous êtes tous les bienvenus pour partager un bon moment autour de café, de pâtisserie et de jeux de société.

Xavier FRANCOIS

Colis de Noël et repas de fin d'année des anciens.

Comme chaque année, vous avez été nombreux à nous répondre et choisir entre le repas communal et le colis de Noël. 130 d'entre vous ont fait leur choix : 77 pour le colis et 53 pour le repas communal.

Celui-ci se tiendra début février et les personnes inscrites seront prévenues individuellement.

Cette année, ce sont des jeunes qui ont préparé vos colis. Sept scouts ont en effet proposé leur aide et ce sont eux qui ont mené à bien les opérations, avec beaucoup de soin. Ce fut un très bon moment partagé et nous les remercions très sincèrement.

A l'heure ou vous lisez ces lignes, vos colis vous ont été remis et nous espérons qu'ils ont répondu a vos souhaits.

Xavier FRANCOIS

Club des Séniors

Le Jeudi 25 octobre dernier s'est tenu le repas d'automne à la salle polyvalente. 30 d'entre vous ont répondu présent. Cette fois ci, au menu, c'était Couscous.

Un très bon moment qui a ravi les convives comme a l'accoutumée.

Pour rappel, les repas a la salle polyvalente sont organisés 2 fois par an, au printemps et à l'automne - Pensez y - C'est un bon moyen de se retrouver et de passer un bon moment.

Xavier FRANCOIS

Inscriptions des anciens

Si vous êtes nés en 1954 ou avant, que vous n'êtes pas inscrit sur a liste des anciens et que vous désirez faire partie de cette liste, rendez-vous en Mairie avec votre avis d'imposition domicilié à Ver (bien sûr, les sommes peuvent être noircies). Cette inscription vous permettra de bénéficier (à ce jour) du colis de Noël ou du repas communal ainsi que de la sortie annuelle organisée par le CCAS au profit des plus de 65 ans.

Collecte Alimentaire,

Le CCAS et l'équipe des bénévoles de la Banque alimentaire vous remercient : Le 1er décembre, le groupe de bénévoles a effectué sa collecte alimentaire annuelle. Comme à l'accoutumée, vous avez été généreux. Cette précieuse marchandise va venir compléter les denrées fournies chaque mois par la fédération départementale des banques alimentaires à laquelle la commune adhère. Elles vont être progressivement redistribuées aux familles nécessiteuses du canton sur l'année 2019. Cette aide permet souvent d'améliorer les repas quotidiens ou bien de pouvoir répercuter une partie du budget alimentation sur des charges fixes comme le chauffage ou le loyer. Les situations de précarité sont très diverses et parmi les plus démunis sont accueillies des familles avec enfants, des familles monoparentales, des jeunes sans travail, des travailleurs précaires et des retraités ne pouvant plus subvenir à leurs charges.

Culture – Atelier Loisy'R

ATELIER LOISY'R
Atelier photo

L'atelier Photo Bat son plein en cette fin d'année.
Une séance portrait, des superbes photos d'automne,
Une séance Pour s'initier à la photo de Nuit.

Et l'année prochaine plein de projets en perspective, initiation à la retouche et aux traitements, Des sorties photos, et une expo en préparation pour le printemps.
En attendant voici quelques photos de 2018 et nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2019

N'hésitez pas à venir nous rejoindre.
Contacter Jean Marc au 06 75 87 86 82.

LES BENEVOLES DE L'ATELIER LOISY'R VOUS SOUHAITENT

atelierloisyr@versurlaunette.fr

06 44 73 54 81

RECHERCHONS un(e) Bénévole

pour animer un Atelier de conversation en ANGLAIS

Enfants / Ados & Adultes

L'ATELIER LOISY'R
RECHERCHE DES BENEVOLES
POUR ANIMER UNE ACTIVITE
OU
ORGANISER UN EVENEMENT

Activités et Permanences

- Les LUNDIS et JEUDIS de 17H30 à 18H30 (sur inscription): Séances d'aide aux devoirs assurées par Véronique et Martine pour les enfants du primaire
- Un SAMEDI sur 2 de 10H à 12H : l'atelier photo animé par Jean-Marc
- Un SAMEDI par mois de 10H30 à 12H (sur inscription): Vincent vous aidera à vous familiariser avec les outils connectés,
- Un DIMANCHE par mois de 14H30 à 17H00 : Josiane partagera sa passion pour le ScrapBooking.

COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

11 novembre 2018, le temps n'est pas de la partie, qu'importe, c'est une nombreuse assistance qui a rendu hommage aux combattants de "la grande guerre", ainsi qu'à ceux qui sont tombés dans les opérations extérieures.

Après un défilé de la mairie au cimetière, un moment de recueillement a été respecté auprès du monument aux morts où sont inscrits les noms de nos soldats.
Des délégations militaires et gendarmerie avaient pris place auprès des anciens combattants avant la levée des couleurs par les enfants. Puis, les élèves de CM1-CM2 ont fait lecture de lettres de poilus avant de citer le parcours militaire de chaque soldat de notre commune mobilisé et mort pour la France pendant la première guerre mondiale en déposant autour du monument un bouquet de bleuets et coquelicots. Lecture fut faite de la lettre du Président de la République par M. le Maire.
La cérémonie s'est poursuivie avec le traditionnel dépôt de gerbe, suivi de la sonnerie aux morts, puis de l'hymne national chanté par les élèves de l'école primaire.
A la suite de ce recueillement, le cortège s'est dirigé Rue de la Forêt afin d'y amener et d'y enraciner un chêne commun, « l'arbre du centenaire ». Cette plantation a été précédée par un discours de M. le Maire expliquant la symbolique de la plantation d'un arbre, et rappelant que *« la liberté et la paix ne peuvent être séparées car personne ne peut être en paix tant qu'il n'est plus libre »*.
Les enfants ont participé à la plantation de cet arbre avec entrain, accompagnés de leurs instituteurs, des anciens combattants et des maires d'Eve et de Ver Sur Launette, avant de découvrir la plaque commémorative.

A l'issue de la cérémonie, monsieur le maire a invité les participants au vin d'honneur qui a été servi dans la salle polyvalente. L'assistance a pu découvrir par la même occasion les expositions qui y étaient installées :

- « Groupement des Divisions d'Entrainement (GDE) du Plessis Belleville » prêtée par la CCPV,
- « Portraits et lieux de décès des soldats mobilisés de Ver Sur Launette durant la première guerre mondiale » réalisée par les élèves de CM1 et CM2, classe de M. VALLEE.
- Le récit de la sortie « Les champs de batailles de l'Artois, terre de conflits et de souvenirs de la grande guerre » organisée par l'association VER LOISY'R le 07 octobre dernier près d'ARRAS,
- « Correspondances militaires de poilus passé par notre village »

La municipalité remercie Mme TORREZ, Mme GRESILLON et M. VALLEE pour la préparation des élèves à ce temps fort, les enfants pour leur participation active, les anciens combattants, les délégations de militaires, et toutes les personnes ayant contribué à ce que cette commémoration du centenaire de l'armistice s'inscrive dans la mémoire collective de notre village.

Tous ont assuré à ce 11 novembre la solennité et la dignité qu'il requiert.

Betty COËLLE

Sur les traces de la Première Guerre Mondiale.

Dans le cadre du centenaire de la Première Guerre Mondiale, l'Association Ver Loisy'r et la municipalité organisaient une sortie le 07 octobre 2018 sur « Les Champs de Batailles de l'Artois ».

Même si la météo fut un peu capricieuse en début de matinée pour découvrir la carrière Wellington à Arras, elle était de la partie dans l'après-midi pour la découverte des mémoriaux de Notre Dame de Lorette et de Vimy.

Nous avons pu nous mettre dans la peau de soldats britanniques, canadiens … tout au long de cette journée. Le matin, nous avons commencé par la visite de la **carrière de Wellington**, une plongée à 20 mètres sous terre au cœur des carrières de craie en tenue

britannique avec le casque, dans les entrailles de l'Histoire. Nous avons pu pénétrer dans un des lieux les plus secrets de l'histoire militaire, à la découverte d'une véritable ville souterraine, où plus de 24 000 soldats du Commonwealth préparèrent la plus grande attaque surprise de la Première Guerre mondiale, la Bataille d'Arras, ainsi que découvrir les véritables objets du quotidien ayant appartenu à des soldats, suscitant beaucoup d'intérêt.

Après la visite d'un cimetière anglais très fleuri, du centre d'Arras avec son Hôtel de Ville reconstruit à l'identique, du Beffroi, des géants d'Arras…, nous nous sommes restaurés dans les caves d'un restaurant sur la grande place.

L'après-midi fut consacré à la découverte des alentours de la ville avec Benoit, le guide nous accompagnant et nous donnant des explications sur les différents monuments et cimetières rencontrés tout au long de notre trajet en bus entre les différents lieux de visite.

Nous nous sommes rendus dans un premier temps au **mémorial de Notre Dame De Lorette**. Haut lieu de mémoire des collines d'Artois, Notre-Dame-de-Lorette est le plus vaste cimetière militaire français pour la Première Guerre mondiale. Après une lecture de paysage pour comprendre les caractéristiques de ce promontoire stratégique, le guide nous a amenés à travers les tombes à la découverte de la tour-lanterne et de l'Anneau de la Mémoire, le Mémorial international inauguré le 11 novembre 2014. Certains d'entre nous ont pu découvrir la présence

du nom de leurs ancêtres sur les murs de cet anneau.

La Basilique étant en travaux, nous n'avons pas pu la visiter.

Puis, nous nous sommes rendus sur le dernier site, le **mémorial de Vimy,** et ainsi pu comprendre l'enjeu de cette fameuse crête. Nous nous sommes rendu compte dès lors de la dure réalité des combats en visitant les tranchées. Les lieux semblent avoir été conservés dans leur jus. On peut distinguer ce qui ressemble à des trous d'obus en lisière des bois ou des mines.

De plus, sur le mémorial, le temps lumineux a permis d'admirer le Mont Saint Eloi, Lens, les terrils jumeaux... Nous avons beaucoup apprécié le paysage.

Le Canada s'est fait reconnaître par cette bataille en tant que nation libre et indépendante. Dédié à la paix et au souvenir, le Mémorial Canadien de Vimy, le monument canadien le plus prestigieux d'Europe, a été érigé pour commémorer cette dure bataille des tranchées, pour célébrer la naissance de la nation canadienne et pour que cette Grande Guerre soit la dernière.

Les participants ont été très touchés tout au long de cette journée par l'atmosphère en ces lieux de mémoire et pu prendre conscience de l'ampleur du nombre de soldats ayant donné leur vie dans ce conflit.

Association VER LOISY'R

LIDO : une salle mythique pour le repas de fin d'année

Tout le monde était à l'heure pour prendre le car en direction de Paris !!! Sans aucun retardataire, ni problème de circulation, c'est sans encombre et avec un peu d'avance sur l'horaire, que nous sommes arrivés sur les Champs Elysées, un peu chahutés par les manifestations de la veille !

Après une courte promenade, tout le monde s'est retrouvé à l'entrée de la salle pour l'ouverture des portes.
Nous avons été accueillis par un personnel très prévenant dans cette salle de spectacle mythique où chacun s'est attablé en buvant une coupe de Champagne, en attendant que le déjeuner soit servi.

Après le repas, c'est un spectacle magique qui s'est déroulé sous nos yeux émerveillés, dans des décors somptueux avec de splendides danseurs et danseuses dans les costumes éclatants parfois réduits à leur plus simple expression. Les numéros de danse étant entrecoupés de numéros d'artistes époustouflants, le temps a passé vite, trop vite et il a bien fallu à un moment prendre le car du retour avec des lumières dans les yeux …

Dominique & Jean-Louis POLTEAU

CIRQUE - Samedi 15 décembre

Les Enfants de la Commune étaient invités au Prestigieux Spectacle de Noël « ENVOLE-MOI», à vivre en famille sous-chapiteau au TIGRE de Margny les Compiègne.

L'Animateur Fabrice FRAISSE, a joué les « Monsieur LOYAL » en présentant des Artistes Internationaux (Clowns, Cheval comique, Chiens drôles & dynamiques, Acrobates, Trapéziste, Antipodistes, Jongleurs, etc …) venus du Monde entier, qui pour certains se produisaient pour la 1ère fois en France ...

Les heureux participants ont pu apprécier pendant 2 heures des numéros époustouflants, extraordinaires et poétiques de très Grande Qualité, accompagnés par un Orchestre de 6 Musiciens !

Après ce mélange de sensations fortes, d'émotions et d'émerveillement, tout le monde est reparti avec des étoiles plein les yeux !

Dominique GOMEZ-POLTEAU

Diables, squelettes, sorcières,… Tous sont prêts pour la soirée Halloween.

Le rendez-vous est donné à l'atelier Loisy'R. Enfants déguisés et accompagné de leurs parents se voient réunis dans la cour pour attendre le départ.
A 18H débute cette soirée pour s'amuser à se faire peur dans le hameau du village. Les petits monstres s'élancent dans les rues de Loisy pour rejoindre la forêt où d'étranges créatures les attendent (serpents, chauves-souris, sorcière…). Ils n'hésitent pas à entrer dans le bois savamment décoré pour l'occasion.

Arrivée à la clairière du bois, une conteuse narre l'histoire de Tom, le septième fils qui devient l'apprenti de l'Epouvanteur. Son maître est très exigeant. Tom doit apprendre à tenir les spectres à distance, à entraver les gobelins, à empêcher les sorcières de nuire...

Puis viens le moment de connaitre à quoi sert le numéro pioché quelque temps plus tôt par les enfants. Chacun, à la lampe frontale, se rend dans les jardins familiaux à la recherche de la citrouille portant son chiffre.

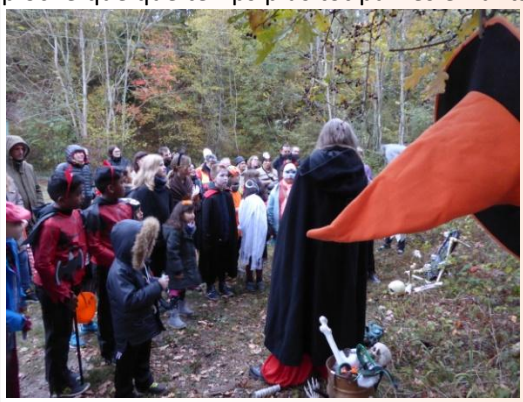

Tous sont repartis avec une courge, plantée quelques mois plus tôt par la famille CHERON afin d'être prête pour le jour J.

Après un retour aux lampions et flambeaux, en passant par un chemin de forêt éclairé par une multitude de photophores, le goûter a réuni tout ce « vilain » monde à la bibliothèque. Christiane, Dominique et Christiane nous ont offert quelques mets d'Halloween : soupe de courge, gâteau à la citrouille, cake coloré… le tout décoré d'insectes tels que des araignées… Trop appétissant pour être effrayant !

Une soirée de fête très conviviale où même les sorcières étaient sympathiques !

La commissions animation remercie tous les bénévoles qui ont contribué à ce que ce moment de partage puisse être une réussite.

Mlle Betty COËLLE

GYM FORM' BIEN-ETRE

Cours à VER Sur Launette
Salle polyvalente

Lundi : Stretching
De 18 à 19H
Mercredi : Renforcement musculaire
Haltères, ballons, élastiques.
De 18H30 à 19H30 et 19H30 à 20H30
Samedi : Marche nordique
De 14 H à 16H

Les membres de l'Association vous souhaitent une très heureuse année 2019

Envie de gym dès le mois de janvier, venez nous rejoindre sans attendre.

Reprise à partir du 7 janviers 2019
Mail : chrisgym60@gmail.com
Tél : 03 44 54 77 31

LES JARDINS FAMILIAUX DE LOISY

Vous souhaitez réserver une parcelle de jardin pour la nouvelle saison, pour cultiver vos légumes, contactez-nous au : 06 08 03 39 96- M. PILLOY
La parcelle de 120 m² - 30 euros.

Association des anciens combattants: La carte du combattant officiellement attribuée pour l'Algérie après les accords d'Evian

C'est désormais officiel : les soldats ayant servi en Algérie après le cessez-le-feu ont le droit à la carte du combattant au 1er janvier 2019.

Les appelés et les engagés, qui ont servi en Algérie après les accords d'Evian entre juillet 1962 et juillet 1964, peuvent désormais prétendre à la carte du combattant, a annoncé Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées.

L'arrêté leur donnant ce droit a été publié dimanche 16 décembre 2018 au journal officiel.
Les démarches doivent être faites auprès de l'ONAC

L'obtention de la carte du combattant ouvre droit : à la retraite du combattant (actuellement 750 euros par an); au port de la croix du combattant; au titre de reconnaissance de la Nation; à la constitution d'une rente mutualiste majorée par l'Etat qui bénéficie d'avantages fiscaux; à une demi-part d'impôt sur le revenu à partir de 74 ans; à la qualité de ressortissant de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre; au privilège de recouvrir le cercueil d'un drapeau tricolore lors des obsèques.

Pierre LETELLIER

Un séjour en Europe à l'horizon ? Commandez dès aujourd'hui votre Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM)

Vacances, séjours linguistiques, déplacements professionnels… Quelle que soit la raison de votre déplacement en Europe, n'oubliez pas de **commander au moins 15 jours avant votre départ votre CEAM**, depuis votre compte ameli.

Comment gagnez du temps ?
1 - Connectez-vous à votre compte et choisissez la rubrique « mes démarches » puis « Commander une CEAM »
2 - Indiquez la date de votre départ
3 – Validez

Vous recevrez votre CEAM par courrier directement à votre domicile. Si la date de départ est inférieure à 15 jours, le service vous propose de télécharger un certificat provisoire valable 3 mois (à votre retour de voyage, vous trouverez votre CEAM dans votre boîte aux lettres).

Valable 2 ans, la CEAM permet de prendre en charge vos soins médicaux au cours de votre séjour. Tous les membres de la famille doivent en posséder une, y compris les enfants de moins de 16 ans.

Pratique ! Vous pouvez également la commander depuis l'application ameli pour smartphone et tablette, disponible sur l'App Store et Google Play.

Le saviez-vous ? En cas d'oubli de votre CEAM physique, présentez votre CEAM digitalisée, depuis votre smartphone, aux professionnels de santé consultés !

Vous n'avez pas encore de compte ameli ? Connectez-vous sur www.ameli.fr

Suivez notre actualité sur notre page **facebook.com/cpamoise**

Après avoir investi les réseaux sociaux en ouvrant notamment un compte Facebook puis une page Linkedin, la CPAM de l'Oise vient de créer un compte **Twitter** qui permettra un meilleur partage de l'information.

Nous vous invitons à suivre notre actualité… https://twitter.com/OiseCpam

L'ADIL de l'Oise : Une bonne adresse pour s'informer sur le logement

L'ADIL c'est l'Agence Départementale d'Information sur le Logement.

Information sur le logement :
Les conseils de l'ADIL portent sur
- Les rapports propriétaire-locataire
- L'accession à la propriété
- La copropriété
- Le droit de la construction
- La fiscalité immobilière
- La réalisation de travaux
- Les aides à l'amélioration de l'habitat et les aides à l'accession

Un conseil renforcé :
- Un conseil renforcé en accession avec des simulations financières et des plans de financement
- Un conseil renforcé en prévention des impayés locatifs et en prévention des expulsions, des lettres-types et des brouillons de courrier

Un conseil de proximité :
L'ADIL tient plus de 30 permanences info logement et info énergie dans tout le département.

ADIL de l'Oise :
17 rue Jean Racine – 60000 Beauvais – tel : 03.44.48.61.30
Adil60@wanadoo.fr – www.adil60.org

Jeux N°20

Le labyrinthe

Combien de poissons ces petits manchots vont-ils réussir à attraper ?

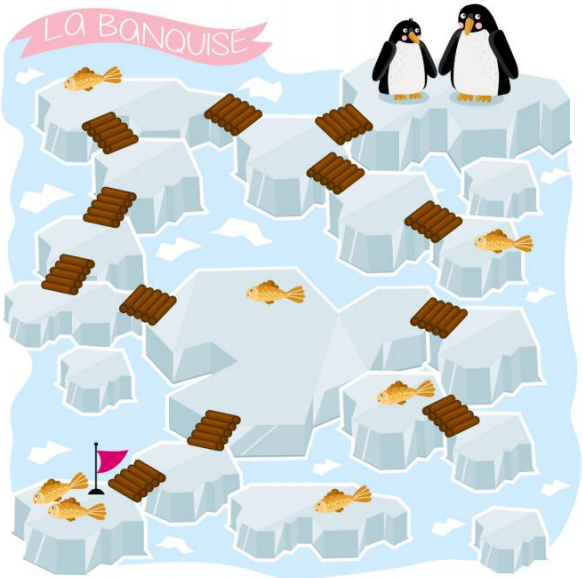

Les vêtements d'hiver

Relie chaque paire de gants au bonnet correspondant puis chaque bonnet à son écharpe.

Les mots cachés

Retrouvez les mots ci-dessous sur le thème de Noël dans la grille ?

C	E	C	Y	R	T	D	U	V	S	Q	Z
J	H	X	U	A	E	D	A	C	U	G	A
B	C	O	A	L	M	B	E	F	T	U	O
R	U	F	C	P	C	I	N	W	D	I	E
U	B	X	O	O	E	Q	I	L	E	R	K
N	C	R	I	G	L	S	A	C	C	L	S
G	F	E	T	E	H	A	R	R	E	A	I
V	R	N	B	K	A	P	T	J	M	N	N
S	O	N	T	O	G	I	E	M	B	D	D
D	I	E	G	I	E	N	U	B	R	E	P
A	D	S	J	H	F	P	K	H	E	V	L
P	E	R	E	N	O	E	L	M	N	D	Q

© Manon FRANCOIS

BUCHE
CADEAUX
CHOCOLAT
DECEMBRE
FETE
FROID
GUIRLANDE
NEIGE
PERE NOEL
RENNES
SAPIN
TRAINEAU

SUDOKU

Facile :

	9		2			5		
				4	9			
	4	7		8			2	3
		1		5			6	7
6	7	5		1		4	9	2
9	8			2		3		
2	3			6		1	8	
			5	9				
		8			2		7	

Difficile :

				9	2	5		
9								7
8			3	6			1	
					7	3	9	
				2				
	4	8	9					
	6			3	9			2
1								6
		2	5	4				

La règle *: Chaque chiffre de 1 à 9 doit être présent une et une seule fois sur les lignes, les colonnes et les régions (9 carrés de 3X3)*